



Dans une sortie en réponse à celle de l'activiste, le ministre camerounais du travail et de la sécurité sociale et par ailleurs secrétaire général adjoint du comité central du RDPC vient apporter un démenti formel sur les affirmations de Nathalie yamb.

Tout commence lorsque , l'activiste d'origine camerounaise, déclare sur les réseaux sociaux qu'elle avait croisé le membre du gouvernement à l'entrée d'un pays européen (sans préciser le lequel: Ndlr), dans la file des « passagers ayant un passeport de l'Union européenne lors d'un contrôle aux frontières ».

Ces déclarations de l'activiste ont suffi pour nourrir et enfler la polémique dans tout le pays, la législation ne reconnaissant pas la double nationalité. En guise de réponse, M. Owona a apporté un démenti ce 10 janvier 2019 sur ses comptes Facebook et Twitter. « Chère Mme Yamb, le respect que je vous dois pour vous être intéressée à ce que j'ai dit dans mon interview à Abidjan [Côte d'Ivoire] m'oblige à vous dire la vérité : je suis de nationalité camerounaise et ce n'est pas moi que vous avez vu avec un passeport européen, je ne me rappelle pas vous avoir ni vu ni aperçu. Je n'ai jamais demandé à prendre une autre nationalité. Enfin, lisez bien ce que j'ai dit. Merci », dément Grégoire Owona.

Suite à ce démenti du ministre du Travail, Nathalie Yamb, récemment expulsée de Côte d'Ivoire, n'a plus persisté dans ces allégations et accusations.